

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 8 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 Avril à 19h, les associations sportives adhérentes de l'Office Municipal des Sports se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation adressée à toutes les associations inscrites à la même date à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- 1^{ère} Résolution : Approbation des Comptes de l'exercice 2021 et mention du Résultat Comptable
- 2^{ème} Résolution : Fonds Dédiés
- 3^{ème} Résolution : Affectation du Résultat
- 4^{ème} Résolution : Cotisation 2022
- 5^{ème} Résolution : Budget Prévisionnel 2022
- 6^{ème} Résolution : Election des Vérificateurs Aux Comptes
- 7^{ème} Résolution : Election aux postes vacants du Comité Directeur, 2^{ème} Collège Clubs Fédéraux
- 8^{ème} Résolution : Pouvoir pour l'Accomplissement des Formalités

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes, les excusés sont énoncés.

Mr ROZES ouvre la réunion en annonçant l'ordre du jour

- Rapport d'Activité
- Rapport Financier
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- Rapport Moral
- Vote des Résolutions
- Questions Diverses

1) RAPPORT D'ACTIVITÉ :

- **La Commission Manifestations** : Daniel ROZES Référént de cette commission présente la Commission en expliquant que celle-ci gère le déroulement des manifestations mises en place par l'OMS.
« La commission manifestations n'a existé, dans sa forme actuelle (une commission unique pour traiter de l'ensemble des manifestations) qu'à partir du 15 juillet 2021. Elle s'est réunie 2 fois jusqu'au 31 décembre 2021.
AUCH FETE SES CHAMPIONS n'a pas pu avoir lieu en présentiel. Pandémie COVID oblige, les clubs récompensés ont reçu leur trophée des mains d'Angélique qui a marqué l'évènement en enregistrant une vidéo « club » diffusée sur les réseaux sociaux.

FOIRE DU SPORT ET DE LA CULTURE

Elle s'est déroulée les 4 et 5 septembre 2021 avec la contrainte réglementaire imposée de présentation du pass sanitaire. Le contrôle, au demeurant bien accepté a été effectué aux entrées par notre prestataire sécurité, avec une distribution de bracelets à tous les entrants, ce qui nous a permis de comptabiliser environ 6500 entrées sur les deux jours, donc une très bonne fréquentation.

Malheureusement, les restrictions sanitaires nous ont imposées d'annuler le traditionnel « parcours pour les jeunes » ainsi que le podium des démonstrations, temps forts de la manifestation. Il y avait malgré tout ... clubs sportifs et ... associations culturelles présents sur la manifestation, un petit peu moins que les années précédentes, mais nous pouvons être satisfaits de déroulement du weekend dans des conditions, je le rappelle, si particulières.

L'ASCENSION MONUMENTALE

A malheureusement été annulée pour cause de pandémie et reportée au printemps 2022.

Voilà pour les éditions 2021 de nos manifestations

Pour votre information, nous allons rapidement aborder le sujet des manifestations de 2022.

- **L'ascension monumentale** qui devait donc se tenir au printemps a une nouvelle fois été annulée au dernier moment, non pas à cause de la pandémie, mais cette fois ci à cause des conditions météo exécrables qui sont venues, c'est le cas de le dire « rincer » l'enthousiasme de l'équipe alors que tout était prêt. La manifestation se déroulera donc, et nous croisons les doigts, à sa date originale, soit le 17 septembre 2022 dans le cadre des journées du patrimoine.
- **La soirée Auch fête ses Champions** qui devaient se dérouler le 21 janvier en même temps que les vœux de l'OMS a dû être reportée, toujours a cause du Covid. Cette soirée a donc eu lieu le 18 mars dernier. Je pense que l'ensemble des personnes qui présentes ont réellement apprécié cette soirée, animée, conviviale, sportive et gourmande qui, pour nous, a été une belle réussite.
- Concernant la future **Foire du Sport et de la Culture** qui se déroulera les 3 et 4 septembre prochains, je vous indique juste quelques petits changements, il y aura 2 buvettes snack mais plus de restaurant. Les prix des consommations seront augmentés de 50 centimes sur les bières et les sodas. Il devrait y avoir le retour du parcours pour les jeunes, et également celui du podium des démonstrations. La commission manifestations envisage également de raccourcir légèrement la durée de la foire le dimanche. Les dossiers de participation vous seront envoyés le 14 avril pour un retour avant le 15 mai. Nous vous tiendrons bien évidemment régulièrement au courant sur tous ces sujets.
- Voilà pour l'activité de la commission manifestations, merci à ses membres pour leur travail et leur réelle implication.

Daniel ROZES donne la parole à Jean-Luc LANABRAS Référent de la Commission « Accompagnement des Clubs »

« Composée de 12 membres, la Commission d'Accompagnement des clubs s'est réunie le 20 octobre 2021. Au cours de cette réunion, les trois axes principaux du projet d'accompagnement des clubs ont été présentés et discutés à savoir :

L'Accompagnement Administratif des clubs

- Aide au bon développement de la « vie administrative » et juridique des clubs.
- Recensement des aides existantes pour les clubs, leurs licenciés et diffusion de l'information.
- Recensement des Formations propres au statut de dirigeant. Diffusion de l'information.
- Informations Générales

La proposition d'Accompagnement Communication

Une **Assistance à la création** (qu'elle soit graphique, vidéo ou audio), grâce à laquelle les demandeurs pourront apprendre à utiliser des outils de création gratuits et parviendront, nous le souhaitons, à l'autonomie pour la réalisation de :

- Flyers
- Affiches
- Podcasts (Radio Gascogne FM)
- Site Internet des clubs à créer ou à développer
- Agenda Week-End

La promotion et le développement du Bénévolat » au service des clubs auscitains, dans l'organisation de leurs manifestations.

N'oublions pas **Le volet Finances** du travail de la commission avec le traitement des dossiers de demande de subvention présentés par les clubs adhérents et la proposition de répartition des 130.230,00 Euros que représente la dotation municipale, toujours constante, pour laquelle nous remercions Monsieur le Maire, Philippe BARON, adjoint au sport et l'ensemble du conseil municipal.

En terme d'actions menées à ce jour :

Pour l'Accompagnement Administratif

Pas de demande à ce jour, formulée pour une aide administrative, juridique ou comptable.

Diffusion par Angélique ou Florence des informations utiles parues dans la presse ou sur internet, mais pas de sollicitation particulière des clubs. Le service reste toutefois ouvert et toute l'équipe reste disponible.

Pour l'Assistance à la création : Fonctionne et la création de flyers ou d'affiches est effective. Nous avons également reçu du CNA une demande de formation sur l'outil informatique de création « CANVA ». Cette formation doit se faire sur ½ journée et nous souhaitons donc pouvoir la « mutualiser » au profit du plus grand nombre de clubs.

- Sur les Podcasts (Radio Gascogne FM) : A l'initiative d'Angélique, un studio d'enregistrement « MAISON » est aménagé dans la salle de réunion, au sous-sol de l'OMS. 10 clubs et l'OMS y ont enregistré leur premier module de communication. Bien qu'ayant pris un peu de retard notre partenaire Radio qui tient d'ailleurs à s'en excuser, a effectué 4 diffusions radio et l'opération se poursuit. Vous pouvez écouter ou réécouter ces enregistrements sur le site de GASCOGNE FM, rubrique « PARLONS SPORT », sur notre page FACEBOOK ou notre profil INSTAGRAM.

- Programme sportif du Week-End : A l'initiative de Florence, ce bulletin hebdomadaire d'information est diffusé par messagerie Internet à l'ensemble des clubs et des bénévoles. Qui dit hebdomadaire, dit renouvellement. Pensez donc tous à communiquer à Florence les informations que vous souhaitez voir diffuser dans cette communication.

Sites Internet : Nous avons eu une demande d'un club pour une aide à la mise en ligne d'un site crée par un prestataire. Mission accomplie.

Par contre, la refonte du site de l'OMS dans le but de proposer une véritable plateforme d'échange avec les clubs. n'a pu à ce jour être menée à bien, par manque de temps. Mais c'est un rouage indispensable et nous allons y arriver.

La promotion et le développement du Bénévolat

« **La Maison des Bénévoles** », créée par la nouvelle équipe, est née le 19/11/21, par une belle journée ensoleillée. Un premier groupe de 40 bénévoles a été réuni pour un sympathique repas pris en commun où les rôles étaient volontairement inversés, avec les membres du bureau de l'OMS à l'organisation et au service et les bénévoles fêtés et servis à table.

Les demandes venant des clubs sont encore timides.

Enfin pour ce qui est du **volet Finances :** Cette année, ce sont 54 dossiers de demande de subvention qui ont été reçus, étudiés dans le détail par Angélique et Martine, merci à elles, avec, quand c'était nécessaire des appels téléphoniques ou échanges de courriels avec les demandeurs pour obtenir toutes précisions utiles et traiter ainsi au mieux leur dossier.

Voilà pour le compte rendu de ces quelques mois d'activité, au service des clubs sportifs auscitains. Merci aux membres de la commission pour leur engagement et leur participation.

Faites-nous part de vos difficultés, de vos idées de vos souhaits. Nous sommes là pour tenter d'y répondre et vous aider, sans ingérence dans vos structures. »

Tenant compte de l'absence de Simon DURAN excuse ce soir, Daniel ROZES reprend la parole pour aborder la 3^{ème} Commission,

o La Commission « Jeunesse et Projets »

Daniel ROZES explique que cette année 3 grands axes se dessinent, :

- La création des Journées Sports et Citoyenneté qui se dérouleront pendant les vacances scolaires sur 2 jours, le mercredi et le jeudi de la 1^{ère} semaine et qui proposera à une vingtaine d'enfants entre 6 et 10 ans des activités sportives

avec les clubs adhérents à l'OMS mais également des actions citoyennes (gestes premiers secours, visite de la Mairie....etc),

- Les Mou'Ados : les dirigeants souhaitent se rapprocher du CDOS, partenaire sur ces soirées dont le public cible reste les adolescents. Le but étant de maintenir les adolescents dans une dynamique de pratique sportive, qui peut à cet âge s'arrêter. Il faut leur démontrer l'utilité d'une pratique régulière.

La question se pose quant aux interventions de Comité Départementaux sur ces soirées. L'OMS ne souhaite pas intervenir si cela est le cas en 2022, l'OMS ayant une vocation municipale.

- Les Jeux d'Auch : qui se dérouleront cette année les 9 et 14 mai dans le cadre des Journées Européennes. : le projet étant d'avoir autant d'équipes que de pays européens et chaque équipe représenterait un pays. Ces deux journées seront organisées avec l'USEP et les écoles primaires (cycle2). Pour le moment 3 écoles sont intéressées. Le samedi sera la journée des Jeux d'Auch en famille.

Un tee-shirt sera distribué à chaque enfant et un défilé « européen » sera organisé dans la ville.

Un appel est lancé auprès des clubs sportifs qui souhaitent tenir un atelier sur ces journées.

Après avoir abordé ce bilan d'activités 2021 et abordé les projets de l'OMS pour 2022, Mr ROZES donne la Parole à Mme CASSAGNE Trésorière de l'Association qui va présenter les comptes 2021 :

« PRESENTATION DES COMPTES ANNEE 2021

Total du BILAN : **98183,66 €**

Chiffres d'Affaires : **3212 ,97€**

Résultat net Comptable : **29782,76€**

ANALYSE COMPTE DE RESULTAT 2021 :

Année 2021 marquée tout comme 2020 par l'épidémie COVID

Cette situation a eu des impacts sur notre activité 2021 : Très peu de manifestations sur l'année

Au niveau des produits :

Subvention aide Paiement URSSAF pour 2789€ (en 2020 cette exonération de l'URSSAF venait en diminution des Charges Sociales)

Subvention ANS : 6800€ répartis pour 5200€ sur la Foire aux Sports (une des seules manifestations de l'année) et 1600€ sur la maison des bénévoles.

Au niveau des Charges : diminution des charges liées au Manifestations du fait de leur annulation

Comme l'année précédente la cotisation 2021 a été offerte à tous les clubs affiliés à l'OMS.

Au niveau de la masse Salariale : baisse du montant salaires (Florence en congé maladie en début d'année)

Moins d'heures sup générées car moins de manif

FONDS DEDIES :

Depuis 2015, nous recevons des fonds dédiés

Activités Sportives menées dans le cadre de la politique de la Ville (Charte des Associations)

Autres activités péri et extra scolaires (Ludisport)

Dans le cadre de la Charte, à la fin de l'exercice 2020 il restait à utiliser **4825€** (charte 2019 pour

1825€ + Charte 2020 pour 3000€)

L'utilisation pour 2021 est de 2905 €

Montant reçu en 2021 pour Charte : 3000€

LES FONDS restant à utiliser à fin 2021 : **4920€**

Dans le cadre de LUDISPORT, les fonds à engager à la fin de l'exercice 2020 s'élevaient à **3850€**

Il a été distribué en 2021 **3460€**

Fonds reçus sur LUDISPORT : 1400€ ANS

900 € CDOS

3150 € LUDIPORT 2021/2022

Fonds restant à utiliser pour LUDISPORT au 31/12/21 : **5840€**

TOTAL FIN 2021 SUR FONDS DEDIES : 10760 EUROS »

Mme CASSAGNE demande aux membres de l'Assemblée s'il y a des questions sur la présentation des comptes 2021 ? devant les réponses négatives, , présente le Budget Prévisionnel 2022.

A la fin de cette présentation, elle lit l'Attestation de notre Cabinet Comptable « ACOM » qui « certifie la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels de l'OMS pour l'exercice comptable 2021. »

Pour finir, Mme CASSAGNE fait lecture du rapport des Vérificateurs aux Comptes, Messieurs BOT et LEHUGEUR, qui après vérification du bon enregistrement des opérations comptables lors de leur contrôle le 16 Mars 2022, effectué dans les Bureaux de l'OMS, « valident à leur tour la sincérité et la régularité du travail effectué »

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

« Pour l'exercice 2021, 61 clubs fédéraux (1 nouvel adhérent « La quille Auscitaine et une dissolution « Formessentielles») et 13 clubs corporatifs/loisirs étaient adhérents à l'OMS.

Jusqu'au 15 juillet 2021, les membres du bureau se sont réunis 5 fois, le Comité Directeur 4 fois et les différentes commissions 13 fois, avec dans le détail :

Commission Auch fête ses champions : 1 réunion
Commission Triathlon : 2 Réunions.
Commission Fête du sport et de la culture : 2 réunions
Commission Ascension monumentale : 2 réunions
Commission des équipements : 1 réunion
Commission des finances : 1 réunion

Merci à tous les bénévoles qui, au cours de cette période, se sont impliqués dans ces différentes réunions et pour le travail qu'ils y ont effectué.

Le Comité Directeur du 15/07/21, qui faisait suite l'Assemblée Générale du 8 juillet 2021 à validé la mise en place de la nouvelle équipe, soit un bureau de 7 membres et un Comité Directeur de 17 membres, qui développent aujourd'hui, avec toute leur énergie, le projet volontaire et ambitieux de réorientation des missions de l'Office Municipal des Sports de la ville d'Auch.

Faire vivre et dynamiser les manifestations emblématiques qui ont fait la renommée de la structure et participent toujours à son rayonnement, aider les clubs affiliés dans l'organisation de leurs propres projets de manifestations, c'est la mission confiée à la **Commission MANIFESTATIONS** qui s'est réunie 2 fois dans l'année 2021.

Resserrer le maillage des liens avec l'ensemble des clubs affiliés et répondre, de la manière la plus simple, abordable et efficace qui soit, à leurs besoins ou sollicitations en leur proposant un accompagnement « Administratif », un accompagnement « Communication » et un accès facile et convivial au bénévolat associatif.

Œuvrer sur le volet « Finances » avec le travail important que représente le traitement des 54 dossiers de demandes de subventions des clubs affiliés (un grand merci à Angélique et Martine) c'est la mission confiée à la **Commission ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS** qui s'est réunie 1 fois dans l'année 2021.

Enfin innover, inventer, sortir des sentiers battus dans le seul but de sensibiliser et d'amener la population auscitaine à la pratique sportive, c'est la mission de la **Commission JEUNESSE** qui s'est réunie 1 fois dans l'année 2021.

Mais également, pour les membres du bureau, 23 représentations auprès des clubs pour leur Assemblée Générale annuelle ou des organisations de manifestations et la participation à la Commission « SPORT ET LOISIR de la ville d'Auch, avec voix consultative.

Petits ou grands, ayant un statut d'employeur ou pas, plus ou moins structurés, les clubs Auscitains et leurs dirigeants ne disposent pas, en interne, des mêmes moyens humains, des mêmes compétences, des mêmes ressources financières pour accomplir les multiples tâches ou missions qui leur sont dévolues aujourd'hui.

Vous qui en êtes ce soir leurs représentants, vous avez, tout comme nous, conscience du fait que le sport améliore l'estime de soi et la confiance en soi, réduit la dépression et l'anxiété, contribue au bien-être, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'appartenance ethnique, qu'il est quasiment apprécié de tous et que sa portée n'a pas d'équivalent.

Que les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Qu'elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé.

Que la promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général.

Que l'égal accès des hommes et des femmes aux activités sportives, sous toutes leurs formes, est d'intérêt général.

Que la pratique du sport et la tenue d'événements sportifs ont toujours un impact social important.

Ils marquent les mentalités, encouragent le travail en collectivité, libèrent les idées...

Nous devons aujourd'hui et à l'avenir, travailler en équipe afin de promouvoir le sport au sein de notre belle ville d'Auch.

Je vais essayer de ne pas être trop bavard, mais je ne voudrai pas terminer mon intervention :

Sans vous assurer que toute l'équipe de l'Office Municipal des Sports d'Auch sera présente à vos côtés pour vous apporter son expérience, son savoir-faire et son énergie tout au long du mandat qui nous a été confié.

Sans vivement et sincèrement remercier Monsieur le Maire d'Auch, pour son aide matérielle indéfectible et pour son engagement permanent dans la défense des trois valeurs fondamentales du sport que sont l'Amitié, le Respect et l'Excellence,

Philippe BARON, adjoint au sport, disponible et toujours à l'écoute.

L'ensemble du bataillon des services de la ville d'Auch et leurs responsables, toujours constructifs.

L'ensemble de nos partenaires toujours au soutien,

Notre Comité Directeur, studieux et attentif,

Nos bénévoles, volontaires et dévoués, sans qui toute action sur le terrain est inenvisageable.

Mes complices du Bureau, Martine, Addi, Jean-Luc, Olivier, Pascal et Simon ainsi que nos deux salariées préférées, Angélique et Florence compétentes, efficaces et complémentaires.

J'en oublie sans doute, bien involontairement vous voudrez bien m'en excuser.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de m'écouter et vous souhaite une excellente soirée. ».

Avant d'inviter les personnes présentes à partager le verre de l'amitié, Daniel ROZES rappelle qu'il faut avant tout voter les résolutions

1^{ère} Résolution : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021 ET MENTION DU RESULTAT COMPTABLE

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office Municipal des Sports (O.M.S.) de la Ville d'Auch, convoquée régulièrement et délibérant au quorum statutaire, après avoir entendu lecture du rapport du Cabinet Comptable ACOM, du Bilan, du Compte de résultat et du rapport des vérificateurs aux comptes et après en avoir délibéré, approuve les comptes de l'exercice 2021 et donne quitus aux membres du Comité Directeur et au Bureau de l'OMS de leur gestion au 31 Décembre 2021.

Résultat du vote : Approuvé

2^e Résolution : FONDS DEDIES

Comme précisé lors de l'Assemblée Générale du 7 Avril 2017, un compte Livret « Actions » n° 87013775735 a été ouvert le 04/10/2016 pour les nécessités de distribution des subventions allouées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et la Préfecture du Gers ; ces fonds sont à destination des clubs et associations sur présentation de dossiers dédiés aux actions précises mises en place. Celui-ci a été clôturé en juin 2020, compte tenu des frais bancaires appliqués par la banque pour tout virement effectué pour une domiciliation bancaire hors Crédit Agricole. Un compte chèque existant est aujourd'hui utilisé spécifiquement à ces mouvements de fonds.

Il reste à distribuer au 31/12/2021 :

• Ludisport 2019 :	0 euros
• Politique de soutien : Charte des associations 2019	0 euros
• Charte 2019/Crédit Ludisport	0 euros
• Politique de soutien : Charte des associations 2020	1 920 euros
• Ludisport 2020	390 euros
• Charte 2021	3 000 euros
• Ludisport 2020/2021	900 euros
• Ludisport 2021	1 400 euros
• Ludisport 2021/2022	3 150 euros
•	
Soit un total de :	10 760 euros.

Résultat du vote : Approuvé

3^e Résolution : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale de l'O.M.S après avoir pris connaissance des propositions du Comité Directeur décide d'affecter pour l'exercice 2021, le résultat positif de 29 782.76 euros : au compte Réserves de Trésorerie pour la totalité, 29 782.76 euros.

Résultat du vote : Approuvé

4^e Résolution : COTISATION 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'O.M.S. fixe pour l'exercice 2022, la cotisation de ses membres à la somme de **45,00 €**.

Il est demandé à chaque club sportif affilié à l'Office Municipal des Sports de fournir à ce dernier une attestation d'affiliation auprès de sa fédération en cours de validité à savoir « saison 2021/2022 ».

Résultat du vote : Approuvé

5^e Résolution : BUDGET PREVISIONNEL 2022

Après en avoir délibéré, L'Assemblée Générale Ordinaire de l'O.M.S. vote le budget 2022 à la somme globale de **181 100,00 €**.

Résultat du vote : Approuvé

6^e Résolution : ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Après en avoir délibéré, L'Assemblée Générale ordinaire de l'OMS élit pour une durée de 4 ans, soit pour les exercices 2021-2022-2023-2024, Monsieur Yves BOT et Monsieur Patrick LEHUGEUR, comme Vérificateurs aux Comptes

Résultat du vote : Approuvé

7^{ème} Résolution : ELECTION aux postes vacants du Comité Directeur, 2^{ème} Collège Clubs Fédéraux :

Sont élus, le club « Echiquier de l'Armagnac » et le club « Rugby Club Auscitain », jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Elective

Résultat du vote : Approuvé

8^e Résolution : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'O.M.S. donne tous pouvoirs, au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour effectuer, partout où besoin sera, tous dépôts et toutes formalités prévus par la loi.

Résultat du vote : Approuvé

Daniel ROZES remercie chaleureusement les clubs présents et les invite à partager le verre de l'amitié